

**Fiche descriptive de l'opération d'aménagement d'ensemble du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SPL AMENAG AGGLO DIJONNAISE	<b>Intitulé de l'opération</b> CENTRALITE - Secteur Saint Exupéry - Requalification du secteur Saint Exupéry
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-24-0040

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b></p> <p>L'opération "Centralité" porte sur un périmètre global d'environ 7 hectares, intégrant la ZAC "Centre-Ville", qui a fait l'objet du PNRU 1, et le secteur Saint Exupéry. Le secteur Saint Exupéry, qui s'étend sur environ 4 hectares, est délimité par les immeubles environnants. Le site comprenait un centre commercial d'une vingtaine de cellules, des voiries et zones de stationnement traitées de façon peu qualitative.</p> <p>La relocalisation de la fonction commerciale dans le nouveau centre-ville, en rdc des nouveaux immeubles, a mis un terme au fonctionnement du centre commercial Saint Exupéry. Le secteur Saint Exupéry est un lieu stratégique dans la ville, il fait la jonction entre le parc urbain et le nouveau centre-ville, tous deux réaménagés en 2014. Ce secteur est une composante du nouveau Cœur de ville, en cours de construction depuis plusieurs années maintenant.</p> <p>Pour la collectivité, les enjeux d'une intervention sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter l'apparition d'une friche urbaine suite à la relocalisation de l'offre commerciale dans le Centre-Ville et à la démolition de l'ancien centre commercial Saint Exupéry</li> <li>- Assurer la continuité et l'accessibilité des espaces publics dans le prolongement de la place centrale et du parc urbain.</li> <li>- Etudier les conditions de développement d'une nouvelle offre de stationnement au regard des besoins des riverains et des usages générés par la présence des équipements et des services du centre-ville (tramway, centre culturel et de rencontres ...)</li> <li>- Trouver des solutions pour gérer les eaux pluviales et éviter les inondations répétées du parking souterrain</li> <li>- Envisager un projet de nature en ville pour la réappropriation de la dalle à travers de nouveaux usages et pratiques</li> <li>- Requalifier les voiries, jusque-là traitées de façon peu qualitative, avec un objectif d'apaisement et de continuité des cheminements piétons</li> </ul> <p>La démolition du centre commercial laissera donc place à de nouveaux espaces publics, qui s'attacheront à assurer une continuité urbaine et une accessibilité à tous pour ces nouveaux espaces.</p> <p>Le paysage et le végétal seront au cœur du projet avec un traitement des eaux pluviales de préférence en aérien. Les voiries, pieds d'immeubles et zones de stationnement feront partie intégrante de la reconquête urbaine et paysagère du site.</p> <p>Ce projet de requalification d'espaces publics se construit autour d'une concertation élargie à l'ensemble des habitants de la ville.</p>
--

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> rue Antoine de Saint-Exupéry	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique) Site de l'ancien centre commercial Saint-Exupéry et ses abords.
<b>Commune de réalisation</b> 21-Chenôve	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>			
<b>Principales caractéristiques :</b>			
Mode de réalisation de l'opération d'aménagement d'ensemble :	opération en concession d'aménagement	Outil réglementaire :	Plan guide d'aménagement
Éléments sur la tension du marché, le dynamisme du territoire dans lequel se situe le quartier :	marché difficile à cause de l'image négative du quartier	Nombre de m <sup>2</sup> par type de foncier de destination concerné :	40 000m <sup>2</sup> de voies et espaces publics
Démarche ou certification pour qualité environnementale :	mesures sur eaux pluviales, rapporter la nature en ville	Montant de la valorisation pour chaque type de destination :	valorisation nulle
Le cas échéant, nombre d'immeubles à démolir, type (locaux, logements, friche, ..) :	1 centre commercial		

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :		19/02/2018	
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :		S1	2019
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :		11 semestre(s)	
<p>Commentaires</p> <p>La date de prise en compte des dépenses au 19/02/2018 a été validée par le CE spécifique du 09/10/2019.</p> <p>Le calendrier opérationnel a été augmenté de 4 semestres pour prendre en compte le retard pris par l'opération. Ce retard est une conséquence directe de la crise sanitaire que nous connaissons depuis 2 ans: 1er confinement; impossibilité d'organiser des réunions en présentiel avec beaucoup de personnes (assemblée générale extraordinaire de copropriété validant la possibilité de réaliser le projet d'aménagement - 6 mois de retard et réunion de restitution de la concertation citoyenne - 1 an de retard); appel d'offres infructueux etc...</p>			

### Modalités de financement de l'opération

<p>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</p> <p>Validation OPPC : non</p> <p>Modulation du taux de subvention :</p> <p>Localisation :</p> <p>Autre arbitrage (éventuelles autres dépenses et/ou recettes prises en compte sur validation CE ou DG, précisions relatif au périmètre retenu, ...) :</p>	
<b>Calcul du financement prévisionnel ANRU</b>	
Montant des dépenses subventionnables :	9 484 188,17 €
Montant des recettes retenues :	
<b>Assiette subventionnable (déficit) :</b>	<b>9 484 188,17 €</b>
Taux de subvention du déficit applicable à l'assiette subventionnable :	22,78%
Majoration du taux de subvention à la hausse (article 3.1.1.2 du RGA) :	
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	
<b>TAUX DE SUBVENTION RETENU :</b>	<b>22,78%</b>
<b>MONTANT DE LA SUBVENTION :</b>	<b>2 160 525,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	9 290 849,00 €	montant TTC :	11 038 856,40 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :	7 778 331,40 €		
	EPCI :	1 100 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :			
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :	- €		
	ANRU :	2 160 525,00 €		
	Total des co-financements :	11 038 856,40 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COTE D OR	<b>Intitulé de l'opération</b> Construction de 2 logements PLAI rue du Carré à MARSANNAY LA COTE
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-31-0056

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation****Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :**

Construction de 6 logements dans un bâtiment de deux niveaux, dont 2 logements PLAI financés au titre de la reconstitution de l'offre locative, complétés par 4 logements PLS financés au titre du FNAP programmation 2021. 6 stationnements privatifs seront disponibles à la location à proximité immédiate du bâtiment.

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 57 rue du Carré	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique) Le projet constructif est situé en limite du périmètre de la commune, dans le vieux village de Marsannay La Côte et contiguë aux parcelles viticoles.
<b>Commune de réalisation</b> 21-Marsannay-la-Côte	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>			
<b>Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :</b>			
Nature de l'opération de reconstitution :	Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements :	4
Nature des logements construits :	LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :	
Type de logements construits :	Collectifs		
Nombre de LLS reconstitués :	2 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :	La commune de Marsannay la Côte fait partie de la métropole dijonnaise et bénéficie de son réseau des transports en commun. Elle dispose de tous les commerces et services.
dont en PLUS :			
dont en PLAI :	2 PLAI		
Nombre de bâtiments :	1	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :	Le bâtiment sera certifié par un label et bénéficiera d'un niveau de performance énergétique de RT2012-10%. Un guide des écogestes sera remis à chacun des locataires.
Nombre d'étages par bâtiment :	R+1		
Niveau de performance énergétique et environnemental visé :	RT 2012 - 10%	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :	1 T3 PLAI délocalisé sur l'opération de DIJON rue du Général Fauconnet.

### Calendrier contractuel

	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S1	2023
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	8 semestre(s)	
Commentaires		
La date de prise en compte des dépenses au 19/02/2018 est celle validée lors du CE du 09/10/2019.		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :	
Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :	
Localisation :	
Autre :	

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	19 600,00 €	15 600,00 €	35 200,00 €
<b>Total :</b>	<b>19 600,00 €</b>	<b>15 600,00 €</b>	<b>35 200,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	386 810,00 €	montant TTC :	402 632,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :				
	VILLE :			
	EPCI :	36 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	351 032,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	15 600,00 €		
	Total des co-financements :	402 632,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	223 977,00 €		
	dont PRET CDC :	204 377,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	19 600,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				

**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COTE D OR	<b>Intitulé de l'opération</b> Acquisition en VEFA de 3 logements PLAI rue du Général Fauconnet à DIJON
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-31-0047

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Acquisition en VEFA de 9 logements locatifs sociaux dont 3 financés en PLAI au titre de la reconstitution de l'offre locative (en complément de 4 PLUS et 2 PLS financés au titre du FNAP). Ces logements sont situés au 1er et 2ème étage d'un bâtiment collectif de 6 étages et disposent tous d'un balcon.
---

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> rue du Général Fauconnet	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique) Le programme immobilier de 2 bâtiments au sein duquel sont localisés les 3 logements est situé dans le quartier Montchapet en limite du quartier Maladière.
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires			
<b>Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :</b>			
Nature de l'opération de reconstitution :	Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements :	4
Nature des logements construits :	LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :	
Type de logements construits :	Collectifs		
Nombre de LLS reconstitués :	3 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :	Le quartier Montchapet est situé à proximité immédiate du centre ville. Il dispose de nombreux commerces et services. Il est desservi par le réseau de transport de la métropole.
dont en PLUS :			
dont en PLAI :	3 PLAI		
Nombre de bâtiments :	1	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :	Le bâtiment sera certifié par un label et bénéficiera d'un niveau de performance énergétique de RT2012-10%. Un guide des écogestes sera remis à chacun des locataires.
Nombre d'étages par bâtiment :	R+6		
Niveau de performance énergétique et environnemental visé :	RT 2012 - 10%	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :	1 T3 PLAI

### Calendrier contractuel

	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S2	2021
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	8 semestre(s)	
Commentaires		
La date de prise en compte des dépenses au 19/02/2018 est celle validée lors du CE du 09/10/2019.		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :	
Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :	
Localisation :	
Autre :	

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	29 400,00 €	23 400,00 €	52 800,00 €
<b>Total :</b>	<b>29 400,00 €</b>	<b>23 400,00 €</b>	<b>52 800,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	294 508,03 €	montant TTC :	310 369,04 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	54 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	232 969,04 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	23 400,00 €		
	Total des co-financements :	310 369,04 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	186 907,82 €		
	dont PRET CDC :	157 507,82 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	29 400,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				

**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	<b>Intitulé de l'opération</b> Bd des Gorgets - DIJON - VEFA - 14 PLAI
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b>

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Opération de construction neuve en VEFA avec le promoteur PROMOGIM, pour 40 logements (26 PLUS de droit commun et 14 PLAI ANRU). Le contrat de réservation a été signé le 22 décembre 2021, et nos agréments PLUS ont été délivrés ce même mois. Le projet se situe à proximité immédiate d'arrêts de bus, notamment la ligne L3 qui dessert la gare, le centre-ville et la zone d'activité Cap Nord. Appliquer de la reconstitution de l'offre sur la commune de Dijon permet de participer à diminuer le déficit de LLM sur la commune de Dijon au titre de la loi SRU
--

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> Boulevard des Gorgets	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires	
<b>Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :</b>	
Nature de l'opération de reconstitution : Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements : 4
Nature des logements construits : LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :
Type de logements construits : Collectifs	
Nombre de LLS reconstitués : 14 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :
dont en PLUS :	
dont en PLAI : 14 PLAI	
Nombre de bâtiments : 1	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :
Nombre d'étages par bâtiment : 4	
Niveau de performance énergétique et environnemental visé : RT 2012 - 10%	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) : 1 PLAI

### Calendrier contractuel

Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre	Année
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			S2	2021
			8 semestre(s)	
Commentaires				

### Modalités de financement de l'opération

**Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :**

Validation OPPC : non

Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :

Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :

Localisation :

Autre :

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	137 200,00 €	109 200,00 €	246 400,00 €
<b>Total :</b>	<b>137 200,00 €</b>	<b>109 200,00 €</b>	<b>246 400,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	1 817 438,11 €	montant TTC :	1 918 555,11 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	144 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	1 665 355,11 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	109 200,00 €		
	Total des co-financements :	1 918 555,11 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	1 251 827,00 €		
	dont PRET CDC :	1 114 627,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	137 200,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :	Ce plan de financement reste prévisionnel.			



**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	<b>Intitulé de l'opération</b> Charles de Gaulle - OUGES - 3 PLAI
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b>

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation****Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :**

L'opération consiste en la démolition d'un bâtiment existant Rue Charles de Gaulle pour reconstruire un bâtiment collectif de 9 logements dont 3 PLAI en ANRU et 6 PLUS de Droit Commun. Le bâtiment reprendra les lignes de l'existant afin de permettre une meilleure insertion paysagère des futurs logements dans un secteur de la commune où la densité de pavillons individuels est assez forte. Une ligne de bus express qui part de l'école de gendarmerie à Longvic commune voisine à Ouges permet de se déplacer jusqu'à la gare de Dijon. La ligne B21 dont plusieurs arrêts sont situés Rue Charles de Gaulle desservent la commune de Longvic et ses différents services.

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 9-11 Rue Charles de Gaulle	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Ouges	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires	
Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :	
Nature de l'opération de reconstitution : Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements : 4
Nature des logements construits : LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :
Type de logements construits : Collectifs	
Nombre de LLS reconstitués : 3 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :
dont en PLUS :	
dont en PLAI : 3 PLAI	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :
Nombre de bâtiments : 1	
Nombre d'étages par bâtiment : 1	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :
Niveau de performance énergétique et environnemental visé : RE 2020	

### Calendrier contractuel

	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S1	2023
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	6 semestre(s)	
Commentaires		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :	
Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :	
Localisation :	
Autre :	

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	29 400,00 €	23 400,00 €	52 800,00 €
<b>Total :</b>	<b>29 400,00 €</b>	<b>23 400,00 €</b>	<b>52 800,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	462 434,00 €	montant TTC :	486 524,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	54 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	409 124,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	23 400,00 €		
	Total des co-financements :	486 524,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	256 264,00 €		
	dont PRET CDC :	226 864,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	29 400,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				

**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	<b>Intitulé de l'opération</b> Rue Beauregard - DIJON - 2 PLAI
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b>

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> L'opération consiste en la démolition d'un bâtiment existant pour reconstruire 6 maisons en bande dont 2 PLAI en ANRU et 4 PLS de Droit Commun. Le bâtiment sera à l'échelle du quartier qui s'inscrit dans une zone pavillonnaire. Plusieurs arrêts de bus à proximité, situés rue de Mirande (rue perpendiculaire à la rue Beauregard) desservent soit le centre ville de Dijon soit la commune voisine Quetigny. La ligne de tram T1 est à quelques pas reliant Quetigny au centre ville de Dijon en passant par différents services. Dijon est une commune en déficit de logements à loyer modéré au titre de la loi SRU.</p>
---

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 45 rue Beauregard	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires	
Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :	
Nature de l'opération de reconstitution : Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements : 4
Nature des logements construits : LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :
Type de logements construits : Individuels	
Nombre de LLS reconstitués : 2 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :
dont en PLUS :	
dont en PLAI : 2 PLAI	
Nombre de bâtiments :	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :
Nombre d'étages par bâtiment : 1	
Niveau de performance énergétique et environnemental visé : RE 2020	Contrepartie identifiée en droit de 1 PLAI réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :

### Calendrier contractuel

Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre	Année
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			S1	2023
			6 semestre(s)	
Commentaires				

### Modalités de financement de l'opération

**Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :**

Validation OPPC : non

Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :

Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :

Localisation :

Autre :

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	19 600,00 €	15 600,00 €	35 200,00 €
<b>Total :</b>	<b>19 600,00 €</b>	<b>15 600,00 €</b>	<b>35 200,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	465 419,00 €	montant TTC :	489 645,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	36 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	420 045,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :	18 000,00 €		
	ANRU :	15 600,00 €		
	Total des co-financements :	489 645,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	256 189,00 €		
	dont PRET CDC :	236 589,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	19 600,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				

**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	<b>Intitulé de l'opération</b> Boulevard Gallieni - DIJON - VEFA - 16 PLAI
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b>

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> L'opération est un projet de VEFA avec le promoteur Promogim. L'opération constitue un ensemble immobilier de 4 bâtiments dont trois destinés à de l'accession classique. Notre opération en question s'agit d'un bâtiment en R+6 faisant l'angle de la rue Charmette et du Boulevard Gallieni. Le programme comporte 52 logements collectifs, dont 35 PLUS, 17 PLAI (16 en ANRU). Le projet est situé à proximité de quelques commerces, notamment un garage, un bureau de tabac, une boulangerie, une pharmacie et plusieurs restaurants. Il est également situé à proximité de l'avenue du Drapeau et de l'arrêt Junot, à 4 minutes à pied. Appliquer de la reconstitution de l'offre sur la commune de Dijon permet de participer à diminuer le déficit de LLM sur la commune de Dijon au titre de la loi SRU.</p>
--

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> Boulevard Gallieni	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires	
Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :	
Nature de l'opération de reconstitution : Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements : 4
Nature des logements construits : LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :
Type de logements construits : Collectifs	
Nombre de LLS reconstitués : 16 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :
dont en PLUS :	
dont en PLAI : 16 PLAI	
Nombre de bâtiments : 1	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :
Nombre d'étages par bâtiment : 6	
Niveau de performance énergétique et environnemental visé : RT 2012-10%	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :

### Calendrier contractuel

Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre	Année
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			S1	2022
			8 semestre(s)	
Commentaires				

### Modalités de financement de l'opération

**Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :**

Validation OPPC : non

Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :

Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :

Localisation :

Autre :

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	156 800,00 €	124 800,00 €	281 600,00 €
<b>Total :</b>	<b>156 800,00 €</b>	<b>124 800,00 €</b>	<b>281 600,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	1 818 307,68 €	montant TTC :	1 915 157,53 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	288 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	1 502 357,53 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	124 800,00 €		
	Total des co-financements :	1 915 157,53 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	1 180 034,30 €		
	dont PRET CDC :	1 023 234,30 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	156 800,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				

**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	<b>Intitulé de l'opération</b> Rue des Ateliers - DIJON - VEFA - 10 PLAI
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b>

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Il s'agit d'une VEFA menée avec le promoteur Ametis. Habellis achète l'ensemble du projet immobilier soit deux cages d'escaliers A et B avec un sous-sol commun et un espace vert collectif en cœur de parcelle, derrière les bâtiments. Le programme comporte 52 logements collectifs : 37 PLUS et 15 PLAI (dont 10 ANRU). La rue des Ateliers est située au sud de Dijon, à proximité immédiate de plusieurs commerces dont un supermarché, des concessionnaires automobiles, un magasin de bricolage. La zone dispose également d'une salle de sport, d'un garage, d'une école de danse et d'une salle de concert. En matière de transport, le projet est situé à 10 minutes à pied de l'arrêt de tram Carraz. Appliquer de la reconstitution de l'offre sur la commune de Dijon permet de participer à diminuer le déficit de LLM sur la commune de Dijon au titre de la loi SRU.</p>
---

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> Rue des Ateliers	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires	
<b>Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :</b>	
Nature de l'opération de reconstitution : Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements : 4
Nature des logements construits : LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :
Type de logements construits : Collectifs	
Nombre de LLS reconstitués : 10 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :
dont en PLUS :	
dont en PLAI : 10 PLAI	
Nombre de bâtiments : 1	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :
Nombre d'étages par bâtiment : 5	
Niveau de performance énergétique et environnemental visé : RT 2012-20%	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :

### Calendrier contractuel

Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre	Année
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			S1	2022
			8 semestre(s)	
Commentaires				

### Modalités de financement de l'opération

Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :	
Validation OPPC	non
Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :	
Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :	
Localisation :	
Autre :	

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	98 000,00 €	78 000,00 €	176 000,00 €
<b>Total :</b>	<b>98 000,00 €</b>	<b>78 000,00 €</b>	<b>176 000,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	1 289 983,00 €	montant TTC :	1 358 690,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	180 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	1 100 690,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	78 000,00 €		
	Total des co-financements :	1 358 690,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	926 467,00 €		
	dont PRET CDC :	828 467,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	98 000,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				



**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	<b>Intitulé de l'opération</b> 4 rue de la Grande Fin - FONTAINE LES DIJON - VEFA - 12 PLAI
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b>

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation****Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :**

Cette opération est une VEFA qu'HABELLIS achète au promoteur RMP (Roger Martin Promotion). Il s'agit de la vente du bâtiment B qui compte 40 logements locatifs (12 PLAI ANRU, 22 PLUS de Droit Commun et 6 PLS de droit commun). Le projet se situe à proximité de l'arrêt de bus Ratel, sur la ligne B10 qui dessert la zone d'activités de Fontaine les Dijon, le centre de ville de Dijon et la gare. Appliquer de la reconstitution de l'offre sur la commune de Fontaine les Dijon permet de participer à diminuer le déficit de LLM sur la commune de Fontaine les Dijon au titre de la loi SRU

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 4 rue de la Grande Fin	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Fontaine-lès-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires	
<b>Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :</b>	
Nature de l'opération de reconstitution : Neuf	Zone géographique de reconstitution des logements : 4
Nature des logements construits : LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :
Type de logements construits : Collectifs	
Nombre de LLS reconstitués : 12 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :
dont en PLUS :	
dont en PLAI : 12 PLAI	
Nombre de bâtiments : 1	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :
Nombre d'étages par bâtiment : 5	
Niveau de performance énergétique et environnemental visé : RT 2012-20%	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :

### Calendrier contractuel

Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre	Année
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			S1	2023
			8 semestre(s)	
Commentaires				

### Modalités de financement de l'opération

**Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :**

Validation OPPC : non

Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :

Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :

Localisation :

Autre :

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	117 600,00 €	93 600,00 €	211 200,00 €
<b>Total :</b>	<b>117 600,00 €</b>	<b>93 600,00 €</b>	<b>211 200,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	1 337 958,00 €	montant TTC :	1 403 346,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	216 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	1 093 746,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	93 600,00 €		
	Total des co-financements :	1 403 346,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	726 235,00 €		
	dont PRET CDC :	608 635,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	117 600,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				

**Fiche descriptive de l'opération de reconstitution de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SOCIETE ANONYME D'HABITATIONS A LOYER MODERE HABELLIS	<b>Intitulé de l'opération</b> 64 rue du 26e Dragon - DIJON - ACQUISITION AMELIORATION - 2 logements PLAI
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b>

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> L'opération consiste en l'acquisition d'un bâtiment existant en R+2 comprenant 2 PLAI en ANRU, 2 PLUS et 2 PLS de Droit Commun. Plusieurs arrêts de bus à proximité, situés boulevard Pascal (prolongement de la rue du 26eme Dragon) desservent le centre ville de Dijon et la zone commerciale TOISON d'OR. La ligne de tram T1 est à quelques pas (Avenue de Langres) desservant plusieurs stations (Toison d'or, Zenith de Dijon, centre ville de dijon, ....)</p> <p>Dijon est une commune en déficit de logements à loyer modéré au titre de la loi SRU.</p>
--

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 64 et 64B rue du 26eme DRAGON	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires	
Principales caractéristiques et objet du financement ANRU :	
Nature de l'opération de reconstitution : Acquisition-amélioration	Zone géographique de reconstitution des logements : 4
Nature des logements construits : LLS	Justification d'une éventuelle demande de reconstitution dans le QPV ou dans le périmètre du PRU :
Type de logements construits : Collectifs	
Nombre de LLS reconstitués : 2 logements	Positionnement au regard des zones d'emploi et d'animation des villes, des transports en commun, des services de proximité :
dont en PLUS :	
dont en PLAI : 2 PLAI	
Nombre de bâtiments : 1	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :
Nombre d'étages par bâtiment : 2	
Niveau de performance énergétique et environnemental visé :	Contrepartie identifiée en droit de 2 PLAI réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :

### Calendrier contractuel

Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre	Année
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			S2	2022
			6 semestre(s)	
Commentaires				

### Modalités de financement de l'opération

**Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :**

Validation OPPC : non

Majoration du montant forfaitaire en cas d'acquisition-amélioration :

Majoration du montant forfaitaire de l'aide complémentaire en PLAI :

Localisation :

Autre :

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Volume de prêt bonifié	Subvention	Total concours financier
PLUS :			
PLAI :	19 600,00 €	15 600,00 €	35 200,00 €
<b>Total :</b>	<b>19 600,00 €</b>	<b>15 600,00 €</b>	<b>35 200,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	216 291,00 €	montant TTC :	227 608,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	36 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :	168 008,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :	8 000,00 €		
	ANRU :	15 600,00 €		
	Total des co-financements :	227 608,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	113 676,00 €		
	dont PRET CDC :	94 076,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	19 600,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant :				

**Fiche descriptive de l'opération de requalification de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> OFFICE PUBLIC DE L HABITAT DE LA COTE D OR	<b>Intitulé de l'opération</b> Requalification îlot Ile-de-France - 215 logts - BBC Rénovation
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° Identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-33-0009

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation****Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :**

Le PSP d'Orvitis réalisé en 2015 préconise des travaux de rénovation pour les bâtiments de l'îlot Ile-de-France de par son classement énergétique, son manque d'attractivité et son manque de petites typologies. Les logements de l'îlot Ile-de-France s'avèrent faire partie d'un parc vétuste mais sans problème majeur, ni de conception difficile à faire évoluer. Par conséquent, des interventions sont possibles. Le projet de requalification de l'îlot Ile de France prévoit la transformation de 2 type 4 et de 2 type 3 en 6 type 2 dans la tour située 16 allée de Beauce afin de répondre au besoin de petites typologies sur le quartier tant pour les personnes vieillissantes que les personnes isolées sans enfant. Le projet prévoit également des travaux d'investissement pour les économies d'énergie afin de réduire les charges de nos locataires, et, par la même occasion de redonner une image plus attractive de cet ensemble d'immeubles avec un ravalement des façades avec isolation. L'étiquette énergétique des bâtiments devrait permettre d'atteindre l'étiquette BBC Rénovation. La restructuration permettra également de remettre en sécurité électrique tous les logements notamment dans les salles de bains, la rénovation des ascenseurs, l'installation d'un système de ventilation hygro B, de remplacer les radiateurs avec robinets thermostatiques, de supprimer les dernières paroboles sur les façades avec l'installation d'une antenne TV et la mise en place d'un système de vidéo protection. Par ailleurs, Orvitis c'est inscrit dans le projet Européen nommé RESPONSE visant à faire émerger des îlots à énergie positive par le déploiement d'actions innovantes dans les secteurs de l'énergie et la production locale, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la qualité de l'air, la résilience, la data et la mobilisation citoyenne. Ainsi un système d'autoconsommation viendra compléter le projet de requalification. Pour permettre l'autoconsommation des besoins d'énergie pour les parties communes et les logements, il sera mis en place des équipements tels que des panneaux photovoltaïques bifaciaux en toiture terrasse, en pergolas et en balustrades ainsi que l'installation de thermostats prédictifs dans tous les logements.

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 2 à 16 allée de Beauce et 29 avenue Edouard Belin	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires			
<b>Principales caractéristiques et objet du financement Anru :</b>		Nombre de LLS requalifiés : 215	
Nature des logements requalifiés :	LLS		
Nombre de bâtiments :	4	Nombre de relogement(s) généré(s), le cas échéant :	4
Nombre d'étages par bâtiment :	entre 4 et 14 étages	% de relogement par rapport au nombre total de logements réhabilités :	2%
Date et coût par logement de la dernière réhabilitation :		Modalités spécifiques de concertation :	Accord collectif présenté aux associations de locataires et aux locataires pour échanges et approbation.
Niveau de performance énergétique et environnemental visé :	Label BBC Rénovation 2009	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :	Un partenariat sera mis en place pour l'accompagnement des usages.
Evolution des typologies :	réduction de 2 T4 et 2 T3 au profit de 6 T2	Estimation des répercussions sur les charges des locataires (avant/après travaux) :	Les études estiment une économie d'énergie à hauteur de 22 %
Programme de travaux :	Remplacement de portes palières au 4 à 14 Beauce, de menuiseries extérieures avec volets roulants, de sols dans les paliers du 2 Beauce + cf description de l'opération	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :	18 logements dont 4 T2, 6 T3, 6 T4 et 2 T5

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :			19/04/2018		
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre		Année
			S2		2019
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			6 semestre(s)		
Commentaires					

### Modalités de financement de l'opération

<b>Éléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'Anru (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel Anru</b>	
<b>SUBVENTION ANRU</b>	
<b>Assiette subventionnable :</b>	<b>6 323 686,40 €</b>
Taux de subvention de base :	10,00%
Majoration de taux pour label BBC :	6,21%
Majoration du taux pour les organismes HLM en situation financière fragile en plan CGLLS, ou en cas de soutenabilité financière estimée difficile (avis du comité spécifique) :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	- € 0,00%
<b>Taux de subvention retenu :</b>	<b>16,21%</b>
<b>Montant de la subvention ANRU :</b>	<b>1 024 860,00 €</b>
<b>PRÊT BONIFIE</b>	
Total coûts de l'opération :	9 220 241,00 €
<b>Volume du prêt bonifié retenu :</b>	<b>584 164,00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ANRU</b>	
<b>Montant total subvention et volume de prêt bonifié :</b>	<b>1 609 024,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	9 220 241,00 €	montant TTC :	9 857 104,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :	428 000,00 €		
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	478 000,00 €		
	BAILLEUR :	7 126 869,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :	483 750,00 €		
	ANAH :			
	AUTRE :	315 625,00 €		
	ANRU :	1 024 860,00 €		
	Total des co-financements :	9 857 104,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	7 126 869,00 €		
	dont PRET CDC :	6 542 705,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	584 164,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant	Autres : CEE : 200 000 € - RESPONSE : 115 625 € = 315 625 €			

**Fiche descriptive de l'opération de requalification de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> GRAND DIJON HABITAT	<b>Intitulé de l'opération</b> Requalification îlot Berry - 118 logts - BBC Rénovation
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-33-0001

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation****Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :**

Le projet de réhabilitation comprend plusieurs volets :

- Volet énergétique : enjeu du passage d'une étiquette énergétique C à une étiquette énergétique B (89 Kwh/m²/an) et atteindre le niveau BBC rénovation. Les travaux envisagés sont des travaux d'isolation thermique et de renforcement de l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment
- Volet confort et attractivité de l'îlot : Les travaux consistent principalement en un embellissement des accès des bâtiments, à la valorisation des espaces extérieurs, à l'amélioration de l'image des parties communes des immeubles tout en créant des locaux communs pour l'usage de tous.
- Volet sécurité et conformité pour répondre aux évolutions réglementaires et aux normes de sécurité, reprise des pieds extérieurs de bâtiments avec accès PMR aux halls et communs

Une attention particulière sera apportée pour le traitement du pignon du 30 avenue du Lac, rendu plus "visible" suite à la démolition du 32-42 avenue du Lac.

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> îlot Berry	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>			
<b>Principales caractéristiques et objet du financement Anru :</b>		<b>Nombre de LLS requalifiés :</b>	118
<b>Nature des logements requalifiés :</b>	LLS	<b>Nombre de relogement(s) généré(s), le cas échéant :</b>	
<b>Nombre de bâtiments :</b>	3	<b>% de relogement par rapport au nombre total de logements réhabilités :</b>	
<b>Nombre d'étages par bâtiment :</b>	entre 4 et 11 étages	<b>Modalités spécifiques de concertation :</b>	réunion de concertation juin 2015, diagnostic en marchand, réunions de validation et d'ajustement à chaque phase de conception.
<b>Date et coût par logement de la dernière réhabilitation :</b>		<b>Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :</b>	cf opération financée en ingénierie
<b>Niveau de performance énergétique et environnemental visé :</b>	Label BBC Rénovation 2009	<b>Estimation des répercussions sur les charges des locataires (avant/après travaux) :</b>	étude non lancée
<b>Evolution des typologies :</b>		<b>Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :</b>	22 réservations dont 5 T1, 6 T2, 7 T3, 3 T4 et 1 T5
<b>Programme de travaux :</b>	cf description de l'opération		

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :			19/04/2018		
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre		Année
			S1		2022
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			8 semestre(s)		
Commentaires					

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'Anru (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel Anru</b>	
<b>SUBVENTION ANRU</b>	
<b>Assiette subventionnable :</b>	<b>2 927 761,00 €</b>
Taux de subvention de base :	10,00%
Majoration de taux pour label BBC :	10,00%
Majoration du taux pour les organismes HLM en situation financière fragile en plan CGLLS, ou en cas de soutenabilité financière estimée difficile (avis du comité spécifique) :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	- € 0,00%
<b>Taux de subvention retenu :</b>	<b>20,00%</b>
<b>Montant de la subvention ANRU :</b>	<b>585 552,20 €</b>
<b>PRÊT BONIFIE</b>	
Total coûts de l'opération :	4 093 400,22 €
<b>Volume du prêt bonifié retenu :</b>	<b>378 875,00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ANRU</b>	
<b>Montant total subvention et volume de prêt bonifié :</b>	<b>964 427,20 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	4 093 400,22 €	montant TTC :	4 502 740,25 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :	708 000,00 €		
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	321 000,00 €		
	BAILLEUR :	2 475 188,05 €		
	CDC :			
	EUROPE :	413 000,00 €		
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	585 552,20 €		
	Total des co-financements :	4 502 740,25 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	1 651 875,00 €		
	dont PRET CDC :	1 273 000,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	378 875,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant				



**Fiche descriptive de l'opération de requalification de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> GRAND DIJON HABITAT	<b>Intitulé de l'opération</b> Requalification îlot Franche-Comté - 377 logts - BBC Rénovation
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-33-0003

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation****Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :**

Le projet de réhabilitation comprend plusieurs volets :

- Volet énergétique : enjeu du passage d'une étiquette énergétique C à une étiquette énergétique B (89 Kwh/m²/an) et atteindre le niveau BBC rénovation. Les travaux envisagés sont des travaux d'isolation thermique et de renforcement de l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment
- Volet confort et attractivité de l'îlot : les travaux consistent principalement en un embellissement des accès des bâtiments, à la valorisation des espaces extérieurs, à l'amélioration de l'image des parties communes des immeubles tout en créant des locaux communs pour l'usage de tous. Dans les logements, il est prévu la création de petits logements (par dédoublement de grands logements) afin de mieux répondre à la demande de logements mais également la réfection complète des salles de bains
- Volet sécurité et conformité pour répondre aux évolutions réglementaires et aux normes de sécurité, reprise des pieds extérieurs de bâtiments avec accès PMR aux halls et communs

A ces trois volets, viennent s'ajouter des travaux induits par l'inscription de cet îlot dans les projets « RESPONSE – H 2020 » (lauréat en octobre 2020) et « Smart Eco Réno », et notamment sur le volet « bâtiment intelligent » ainsi que le volet stockage de l'énergie et structures permettant d'accueillir les panneaux photo-voltaïques. Pour mémoire, dans le cadre de l'appel à projet H2020, il sera mis en place des pergolas sur les toitures et des gardes corps en panneaux photovoltaïques en toitures terrasses sur les immeubles afin de permettre une autoconsommation des espaces communs des locataires. Les panneaux solaires sont financés par la commission européenne, directement au producteur des panneaux (Onyx Solar), en revanche la réalisation des pergolas et garde-corps est à la charge de Grand Dijon Habitat et ne bénéficient pas de financement particulier. Par ailleurs, d'autres innovations seront installées, visant notamment à l'optimisation de l'utilisation de l'énergie, et des coûts induits ont également été intégrés.

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> îlot Franche-Comté	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>			
<b>Principales caractéristiques et objet du financement Anru :</b>		Nombre de LLS requalifiés : 377	
Nature des logements requalifiés :	LLS		
Nombre de bâtiments :	6	Nombre de relogement(s) généré(s), le cas échéant :	
Nombre d'étages par bâtiment :	entre 4 et 14 étages	% de relogement par rapport au nombre total de logements réhabilités :	
Date et coût par logement de la dernière réhabilitation :	année 1993	Modalités spécifiques de concertation :	réunion de concertation juin 2015, diagnostic en marchant, réunions de validation et d'ajustement à chaque phase de conception.
Niveau de performance énergétique et environnemental visé :	Label BBC Rénovation 2009	Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :	cf opération financée en ingénierie
Evolution des typologies :	réduction de 16 T4, 5 T5, 1 T6 au profit de 22 T1 et 22 T2	Estimation des répercussions sur les charges des locataires (avant/après travaux) :	étude non lancée
Programme de travaux :	cf description de l'opération	Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :	35 réservations dont 8 T2, 13 T3, 10 T4 et 4 T5

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :			19/04/2018		
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre		Année
			S1		2022
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			8 semestre(s)		
Commentaires					

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'Anru (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel Anru</b>	
<b>SUBVENTION ANRU</b>	
<b>Assiette subventionnable :</b>	<b>13 194 871,94 €</b>
Taux de subvention de base :	10,00%
Majoration de taux pour label BBC :	10,00%
Majoration du taux pour les organismes HLM en situation financière fragile en plan CGLLS, ou en cas de soutenabilité financière estimée difficile (avis du comité spécifique) :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	- €
<b>Taux de subvention retenu :</b>	<b>20,00%</b>
<b>Montant de la subvention ANRU :</b>	<b>2 638 974,39 €</b>
<b>PRÊT BONIFIE</b>	
Total coûts de l'opération :	16 662 503,78 €
<b>Volume du prêt bonifié retenu :</b>	<b>1 215 060,00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ANRU</b>	
<b>Montant total subvention et volume de prêt bonifié :</b>	<b>3 854 034,39 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	16 662 503,78 €	montant TTC :	18 328 754,16 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	2 262 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	796 000,00 €		
	BAILLEUR :	11 312 279,77 €		
	CDC :			
	EUROPE :	1 319 500,00 €		
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	2 638 974,39 €		
	<b>Total des co-financements :</b>	<b>18 328 754,16 €</b>		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	7 530 060,00 €		
	dont PRET CDC :	6 315 000,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	1 215 060,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération de requalification de LLS du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> GRAND DIJON HABITAT	<b>Intitulé de l'opération</b> Requalification îlot Gascogne - 251 logts - BBC Rénovation
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-33-0007

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation****Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :**

phase diagnostics techniques + étude de sûreté et de sécurité réalisées - label BBC rénovation - le programme des travaux permet une réponse globale en vue de l'amélioration de ce bâti et de la qualité de vie des habitants - volet énergétique (isolation thermique et renforcement de l'étanchéité de l'enveloppe du bâtiment, remplacement des menuiseries extérieures, isolation en sous-face des halls, réfection des calorifuges, réfection des toitures terrasses et renforcement des isolants thermiques, remplacement des radiateurs, suppression des plafonds chauffants, remplacement des VMC par des VMC hygro-réglables, reprise des réseaux de bouclage en ECS et EFS) - volet confort (signalétique homogène des parties communes, réfection et embellissement des halls, des circulations verticales et horizontales, locaux vélos poussettes, réfection de l'éclairage parties communes, mise en place de contrôles d'accès sur locaux communs, création de conteneurs enterrés, réfection complète des salles de bains (douches et baignoires), remplacement des WC, remplacement des éviers) - volet sécurité et conformité (réfection des trappes de désenfumage, mise en sécurité électrique des logements et des communs, remise en état des blocs de secours dans les communs, recoupement des « balladoirs » en sous-sol, remplacement des portes d'accès aux caves, remplacement des portes des locaux ménages, remplacement des portes palières des logements, sécurisation des installations de gaz dans les logements, reprise des pieds extérieurs de bâtiments avec accès PMR aux halls et communs)

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> îlot Gascogne	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>			
<b>Principales caractéristiques et objet du financement Anru :</b>		<b>Nombre de LLS requalifiés :</b>	251
<b>Nature des logements requalifiés :</b>	LLS	<b>Nombre de relogement(s) généré(s), le cas échéant :</b>	
<b>Nombre de bâtiments :</b>	4	<b>% de relogement par rapport au nombre total de logements réhabilités :</b>	
<b>Nombre d'étages par bâtiment :</b>	entre 4 et 11 étages	<b>Modalités spécifiques de concertation :</b>	réunion de concertation juin 2015, diagnostic en marchand, réunions de validation et d'ajustement à chaque phase de conception.
<b>Date et coût par logement de la dernière réhabilitation :</b>	année 1993	<b>Modalités spécifiques d'accompagnement des usages :</b>	cf opération financée en ingénierie
<b>Niveau de performance énergétique et environnemental visé :</b>	Label BBC Rénovation 2009	<b>Estimation des répercussions sur les charges des locataires (avant/après travaux) :</b>	étude non lancée
<b>Evolution des typologies :</b>		<b>Contrepartie identifiée en droit de réservation pour Action Logement (des apports en faveur de la mixité) :</b>	41 réservations dont 5 T2, 12 T3, 15 T4 et 9 T5
<b>Programme de travaux :</b>	cf description de l'opération		

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :			19/04/2018		
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :			Semestre		Année
			S1		2022
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			8 semestre(s)		
Commentaires					

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'Anru (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel Anru</b>	
<b>SUBVENTION ANRU</b>	
<b>Assiette subventionnable :</b>	<b>7 287 344,71 €</b>
Taux de subvention de base :	10,00%
Majoration de taux pour label BBC :	10,00%
Majoration du taux pour les organismes HLM en situation financière fragile en plan CGLLS, ou en cas de soutenabilité financière estimée difficile (avis du comité spécifique) :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	- €
<b>Taux de subvention retenu :</b>	<b>20,00%</b>
<b>Montant de la subvention ANRU :</b>	<b>1 457 468,94 €</b>
<b>PRÊT BONIFIE</b>	
Total coûts de l'opération :	9 701 997,62 €
<b>Volume du prêt bonifié retenu :</b>	<b>880 422,00 €</b>
<b>MONTANT TOTAL DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ANRU</b>	
<b>Montant total subvention et volume de prêt bonifié :</b>	<b>2 337 890,94 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	9 701 997,62 €	montant TTC :	10 672 197,40 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :	1 506 000,00 €		
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	555 000,00 €		
	BAILLEUR :	6 275 228,46 €		
	CDC :			
	EUROPE :	878 500,00 €		
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	1 457 468,94 €		
	Total des co-financements :	10 672 197,40 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	3 786 422,00 €		
	dont PRET CDC :	2 906 000,00 €		
	dont PRET BONIFIE AL :	880 422,00 €		
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération de résidentialisation de logements du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> GRAND DIJON HABITAT	<b>Intitulé de l'opération</b> Résidentialisation LLS îlot Berry
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-34-0002

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Phase diagnostics techniques + étude de sûreté et de sécurité réalisées - Un effort tout particulier de Grand Dijon Habitat est réalisé sur les travaux de résidentialisation et d'aménagement du coeur d'îlot, permettant de sécuriser les accès aux bâtiments tout en offrant aux locataires un cadre de vie agréable.</p> <p>Ces travaux consistent en : la revalorisation du cœur d'îlot, la résidentialisation des abords de chaque immeuble, la vidéo protection installée sur l'ensemble de l'îlot.</p>
--

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b>  îlot Berry	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>		
<b>Principales caractéristiques :</b>		
<b>Nature des logements résidentialisés :</b> Logement Locatif Social	<b>Programme de travaux de résidentialisation :</b>	cf descriptif de l'opération
<b>Cadre d'intervention :</b>		
<b>Nombre de logements résidentialisés :</b> 118		
<b>Éléments relatifs au périmètre de l'opération de résidentialisation de logements :</b>		
<b>Articulation de l'intervention de résidentialisation avec d'éventuelles opération(s) de réhabilitation ou requalification de logement locatif social :</b>	<b>Modalités de concertation (notamment avec les associations de locataires) :</b>	Diagnostic en marchant, ateliers de travail avec les locataires à chaque étape du processus de conception.
<b>Articulation de l'intervention de résidentialisation avec l'opération d'aménagement d'ensemble (le cas échéant) :</b>		

Usage et modalités de gestion :		Estimation des répercussions sur les charges des locataires ou copropriétaires (avant/après travaux) :	Etude non lancée
---------------------------------	--	--	------------------

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :			19/04/2018		
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :		Semestre		Année	
		S1		2022	
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			8 semestre(s)		
Commentaires					

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel ANRU</b>	
Assiette subventionnable :	247 768,15 €
Taux de subvention de base :	40,00%
Majoration du taux de subvention :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	
Taux de subvention retenu :	40,00%
Montant de la subvention ANRU :	99 107,26 €

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	242 797,66 €	montant TTC :	266 770,77 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	74 330,75 €		
	BAILLEUR :	93 332,76 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	99 107,26 €		
	Total des co-financements :	266 770,77 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération de résidentialisation de logements du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> GRAND DIJON HABITAT	<b>Intitulé de l'opération</b> Résidentialisation LLS îlot Franche-Comté
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-34-0004

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Phase diagnostics techniques + étude de sûreté et de sécurité réalisées - Un effort tout particulier de Grand Dijon Habitat est réalisé sur les travaux de résidentialisation et d'aménagement du coeur d'îlot, permettant de sécuriser les accès aux bâtiments tout en offrant aux locataires un cadre de vie agréable.</p> <p>Ces travaux consistent en : la revalorisation du cœur d'îlot, la résidentialisation des abords de chaque immeuble, la vidéo protection installée sur l'ensemble de l'îlot.</p>
--

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> <p align="center">îlot Franche-Comté</p>	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>		
<b>Principales caractéristiques :</b>		
<b>Nature des logements résidentialisés :</b>	Logement Locatif Social	<b>Programme de travaux de résidentialisation :</b> cf descriptif de l'opération
<b>Cadre d'intervention :</b>		
<b>Nombre de logements résidentialisés :</b>	377	
<b>Éléments relatifs au périmètre de l'opération de résidentialisation de logements :</b>		
<b>Articulation de l'intervention de résidentialisation avec d'éventuelles opération(s) de réhabilitation ou requalification de logement locatif social :</b>		<b>Modalités de concertation (notamment avec les associations de locataires) :</b> Diagnostic en marchant, ateliers de travail avec les locataires à chaque étape du processus de conception.
<b>Articulation de l'intervention de résidentialisation avec l'opération d'aménagement d'ensemble (le cas échéant) :</b>		



Usage et modalités de gestion :		Estimation des répercussions sur les charges des locataires ou copropriétaires (avant/après travaux) :	Etude non lancée
---------------------------------	--	--	------------------

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :			19/04/2018		
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :		Semestre	Année		
		S1	2022		
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :		8 semestre(s)			
Commentaires					

### Modalités de financement de l'opération

Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel ANRU</b>	
Assiette subventionnable :	540 240,99 €
Taux de subvention de base :	40,00%
Majoration du taux de subvention :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	
Taux de subvention retenu :	40,00%
Montant de la subvention ANRU :	216 096,40 €

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	521 268,18 €	montant TTC :	572 859,41 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	162 073,01 €		
	BAILLEUR :	194 690,00 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	216 096,40 €		
	Total des co-financements :	572 859,41 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération de résidentialisation de logements du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> GRAND DIJON HABITAT	<b>Intitulé de l'opération</b> Résidentialisation LLS îlot Gascogne
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-34-0008

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Phase diagnostics techniques + étude de sûreté et de sécurité réalisées - Un effort tout particulier de Grand Dijon Habitat est réalisé sur les travaux de résidentialisation et d'aménagement du coeur d'îlot, permettant de sécuriser les accès aux bâtiments tout en offrant aux locataires un cadre de vie agréable.</p> <p>Ces travaux consistent en : la revalorisation du cœur d'îlot, la résidentialisation des abords de chaque immeuble, la vidéo protection installée sur l'ensemble de l'îlot.</p>
--

**Localisation de l'opération**

<p><b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> îlot Gascogne</p> <p><b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon</p> <p><b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche</p> <p><b>Situation</b> Dans QPV</p>	<p><b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)</p>
---	--

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>		
<p><b>Principales caractéristiques :</b></p> <p>Nature des logements résidentialisés : Logement Locatif Social</p> <p>Cadre d'intervention :</p> <p>Nombre de logements résidentialisés : 251</p> <p>Éléments relatifs au périmètre de l'opération de résidentialisation de logements :</p>		
<p>Articulation de l'intervention de résidentialisation avec d'éventuelles opération(s) de réhabilitation ou requalification de logement locatif social :</p>	<p>Programme de travaux de résidentialisation : cf descriptif de l'opération</p>	<p>Modalités de concertation (notamment avec les associations de locataires) :</p> <p>Diagnostic en marchant, ateliers de travail avec les locataires à chaque étape du processus de conception.</p>
<p>Articulation de l'intervention de résidentialisation avec l'opération d'aménagement d'ensemble (le cas échéant) :</p>		

Usage et modalités de gestion :		Estimation des répercussions sur les charges des locataires ou copropriétaires (avant/après travaux) :	Etude non lancée
---------------------------------	--	--	------------------

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :			19/04/2018		
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :		Semestre		Année	
		S1		2022	
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :			8 semestre(s)		
Commentaires					

### Modalités de financement de l'opération

Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel ANRU</b>	
Assiette subventionnable :	496 269,61 €
Taux de subvention de base :	40,00%
Majoration du taux de subvention :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	
Taux de subvention retenu :	40,00%
Montant de la subvention ANRU :	198 507,84 €

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	504 550,73 €	montant TTC :	552 878,54 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :			
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	148 879,88 €		
	BAILLEUR :	205 490,82 €		
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	198 507,84 €		
	Total des co-financements :	552 878,54 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération d'accèsion à la propriété du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> DIJON - CARRIERE BLANCHE 2	<b>Intitulé de l'opération</b> Dijon - Carrière Blanche 2
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-36-0051

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Résidence de 34 logements en 3 immeubles, avec garages et stationnements en rdc. Programme neuf situé dans la zone ANRU Dijon Fontaine d'Ouche, le long du canal de Bourgogne. Typologies du T2 à T4. Versement de 20 primes à 5 000 euros. Permis arrêté le 29 novembre 2019, purgé de tout recours.</p>
---

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> Quai des Carrières Blanches	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique) Opération située en bordure immédiate du QPV
<b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Principales caractéristiques et objet du financement Anru :</b>		<b>Type de production envisagée :</b>	
Nombre de logements en accession :	20		
Éléments relatifs au contexte de l'opération :	L'opération est située le long du quai des Carrières Blanches, dont l'aménagement a été réalisé dans le cadre de la 1ère convention de rénovation urbaine.		
Niveau de performance énergétique et environnementale visé et démarche ou certification envisagés :	RT 2012	Éléments relatifs aux modalités d'accompagnement des acquéreurs :	
Prix de revient HT de l'opération :	2 918 000,00 €		
Prix de revient TTC de l'opération :	3 501 600,00 €		
Prix de vente prévisionnel en fonction des typologies de logement :	La moyenne ne devra pas dépasser 2500 TTC/m² habitable en TVA réduite	Éléments relatifs aux modalités de commercialisation :	Marketing territorial ciblé vers les primo-accédants revenus modestes. Maison du projet et espace de vente dans une maison éclusière sur site le long du canal

### Calendrier contractuel

	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S2	2021
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	7 semestre(s)	
Commentaires		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Éléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du montant forfaitaire :	20 primes à 5 000€ validées lors du CE du 21/06/2021
Localisation :	localisation "hors QPV" validée lors du CE du 02/07/2020
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel Anru</b>	
	<b>Montant retenu</b>
Montant forfaitaire moyen de l'aide par logement :	5 000,00 €
<i>Dont montant forfaitaire maximum par logement :</i>	<i>10 000,00 €</i>
<i>Dont majoration pour opération de qualité maximum par logement :</i>	<i>- €</i>
<i>Dont majoration pour excellence maximum par logement :</i>	<i>- €</i>
<b>MONTANT DE LA SUBVENTION :</b>	<b>100 000,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	100 000,00 €	montant TTC :	100 000,00 €
<i>Correspondant à la somme des aides à destination de l'accédant</i>				
Co-financements:				
<i>Uniquement pour les aides à destination de l'accédant (hors fonds-propres)</i>				
	VILLE :			
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :			
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :			
	Total des co-financements :	100 000,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération d'accèsion à la propriété du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> SCCV BRANLY CHANGENET	<b>Intitulé de l'opération</b> îlot E - BRANLY - Opération Centralité - 16 logements
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-36-0053

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b></p> <p>L'îlot E est actuellement occupé par une poche de stationnement. Le déménagement courant 2019 de La Poste, dans des locaux adaptés situés en face, en rez-de-chaussée de la Cour Margot, a permis la démolition du bâtiment qu'elle occupait et de libérer le foncier de cet îlot. Le programme d'aménagement prévoit la construction de 75 logements (69 collectifs et 6 individuels), à la fois en front de rue avec des commerces en rez-de-chaussée, en écho à la Cour Margot, et à l'arrière de l'îlot, avec l'objectif d'amorcer la transition architecturale avec l'îlot Changenet. 16 logements sont primés ANRU.</p> <p>Environ 90 logements seront construits sur ces 2 îlots.</p> <p>L'opération immobilière est portée par la SCCV BRANLY CHANGENET ( 901 477 935 R.C.S. Nanterre) dont le gérant est la société Vinci Immobilier Promotion.</p>
---

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 10 rue Alfred Changenet (parcelles AB 117, AB 118 et AB120)	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique)
<b>Commune de réalisation</b> 21-Chenôve	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Principales caractéristiques et objet du financement Anru :</b>		<b>Type de production envisagée :</b>	
Nombre de logements en accession :	16	accession collectif	
Éléments relatifs au contexte de l'opération :	L'îlot se trouve au sein de la ZAC Centralité, dont l'aménagement a fait l'objet d'un financement dans le cadre du 1er PRU.		
Niveau de performance énergétique et environnementale visé et démarche ou certification envisagés :	RT2012	Éléments relatifs aux modalités d'accompagnement des acquéreurs :	
Prix de revient HT de l'opération :	2 196 336,23 €		
Prix de revient TTC de l'opération :	2 588 915,94 €	Éléments relatifs aux modalités de commercialisation :	
Prix de vente prévisionnel en fonction des typologies de logement :			



### Calendrier contractuel

	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S1	2022
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	8 semestre(s)	
<b>Commentaires</b> La date de prise en compte des dépenses au 19/02/2018 a été validée par le CE spécifique du 09/10/2019.		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Éléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du montant forfaitaire :	
Localisation :	accord des partenaires CE du 09/10/2019
Autre :	
<b>Calcul du financement prévisionnel Anru</b>	
	<b>Montant retenu</b>
Montant forfaitaire moyen de l'aide par logement :	10 000,00 €
<i>Dont montant forfaitaire maximum par logement :</i>	<i>10 000,00 €</i>
<i>Dont majoration pour opération de qualité maximum par logement :</i>	<i>- €</i>
<i>Dont majoration pour excellence maximum par logement :</i>	<i>- €</i>
<b>MONTANT DE LA SUBVENTION :</b>	<b>160 000,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	160 000,00 €	montant TTC :	160 000,00 €
<i>Correspondant à la somme des aides à destination de l'accédant</i>				
<b>Co-financements:</b>				
<i>Uniquement pour les aides à destination de l'accédant (hors fonds-propres)</i>				
	VILLE :			
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :			
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	160 000,00 €		
	Total des co-financements :	160 000,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
<b>Commentaires particuliers, le cas échéant</b>				

**Fiche descriptive de l'opération d'équipement public de proximité du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> COMMUNE DE CHENOËVE	<b>Intitulé de l'opération</b> DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DU CENTRE DE LOISIRS
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-37-0058

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b>          Equipement « historique » de la politique éducative et de loisirs de la ville de Chenôve depuis plus de quarante ans, situé sur le Plateau de Chenôve, le centre de loisirs municipal a été incendié de manière criminelle le 13 mars 2020. Cet acte odieux prive, depuis, les enfants et les jeunes de Chenôve, et plus particulièrement ceux résidant dans le QPV, d'un lieu essentiel de socialisation et de mixité sociale, en pleine nature.          La réhabilitation du bâtiment n'étant pas réalisable, la ville a décidé de démolir le centre de loisirs incendié, et de construire un nouveau bâtiment, sur le site actuel de la Maison du Plateau située à quelques centaines de mètres, à l'entrée du site.          Ce projet permettra ainsi la mutualisation de plusieurs équipements :          - le centre de loisirs, pour une surface globale entre 400 et 600 m<sup>2</sup> ;          - une salle de location, d'une capacité maximum de 50 personnes , à destination des particuliers ou associations ;          - des locaux à disposition pour les associations présentes sur le plateau (pour stockage de matériel et vie associative/sportive )          La Maison du Plateau actuelle sera donc déconstruite. En effet, si elle est actuellement à usage de location pour les particuliers et les associations, ses locaux sont vétustes, non isolés, non accessibles aux personnes à mobilité réduite, et ne sont plus adaptés aux usages et besoin des usagers.          Le futur bâtiment répondra à une exigence de haute performance environnementale. Des aménagements extérieurs feront également partie du projet , avec des usages qui restent encore à définir:          - Espace de jeux pour les enfants ;          - Terrain de pétanque ;          - Aire de détente et de pique-nique pour les personnes fréquentant le plateau ( CRAPA , ...).</p>
---

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> Plateau de Chenôve	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique) Projet situé hors QPV mais bénéficiant à 65% aux enfants du QPV
<b>Commune de réalisation</b> 21-Chenôve	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Hors QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires			
Principales caractéristiques :			
Programme de l'équipement :	démolition du centre de loisirs incendié et construction d'un nouveau centre de loisirs municipal	Articulation de l'opération avec les autres opérations du projet de renouvellement urbain (aménagement, ...) :	L'opération fait partie des interventions de la ville sur ses équipements publics , avec celles sur la bibliothèque, le gymnase du Mail et l'école des Violettes, . Elle est complétée par les projets d'aménagement sur la Centralité et sur le secteur Kennedy, et le vaste programme de rénovation de logements du parc social (ILM, Matisse, secteur franges Est)
Public concerné par l'équipement :	enfants à partir de 3 ans	Modalités de gestion et de fonctionnement :	gestion et fonctionnement en régie
Description et niveau de maturité du projet d'établissement :	une étude de programmation est lancée début 2022	Contribution de l'opération à l'insertion professionnelle :	
Nombre de m <sup>2</sup> de surface de plancher de l'équipement public :	600,00 m <sup>2</sup>	Modalités d'accès à l'équipement (parking, transports ...) :	véhicules motorisés, parking
Nature d'intervention :	création d'équipement public de proximité	Modalités de concertation (habitants, usagers, partenaires) :	non concerné
Localisation de l'équipement :	plateau de chenôve	Démarche ou certification pour qualité et/ou performance énergétique et environnementale :	bâtiment à haute performance environnementale

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :	13/03/2020	
	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S1	2021
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	10 semestre(s)	
Commentaires		
La date de prise en compte des dépenses a été validée lors du CE du 21/06/2021		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	La localisation hors QPV a été validée lors du CE du 21/06/2021
Autre (éventuelles dépenses prises en compte à titre exceptionnel : frais de location de structures temporaires indispensables pour l'accueil de l'activité en cas de réhabilitation ou de transfert de l'équipement) :	
<b>Calcul du financement prévisionnel ANRU</b>	
	<b>Montant retenu</b>
<b>Assiette subventionnable :</b>	<b>2 352 800,00 €</b>
Taux de subvention applicable à l'assiette subventionnable :	25,00%
Majoration du taux de subvention à la hausse (article 3.1.1.2 du RGA) :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	- €
<b>Taux de subvention retenu :</b>	<b>25,00%</b>
<b>MONTANT DE LA SUBVENTION :</b>	<b>588 200,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	2 438 000,00 €	montant TTC :	2 925 600,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :	2 337 400,00 €		
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :			
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	588 200,00 €		
	Total des co-financements :	2 925 600,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération d'équipement public de proximité du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> COMMUNE DE DIJON	<b>Intitulé de l'opération</b> Eco-réhabilitation - Groupe scolaire Buffon
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-37-0055

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<p><b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> Le groupe scolaire est composé de deux bâtiments : un pour l'école primaire (110 enfants, 7 classes) et un pour l'école maternelle (82 enfants, 5 classes). Il est classé REP et est situé en bordure immédiate du périmètre du QPV (les numéros impairs de l'avenue sont dans le QPV). 95% des enfants qui y sont scolarisés habitent dans le périmètre, et environ 90% dans les îlots Gascogne et Franche-Comté de Grand Dijon Habitat, qui font l'objet d'une réhabilitation financée par le NPNRU. Le projet prévoit une réhabilitation thermique globale du bâtiment : isolation thermique par l'extérieur, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries, travaux d'électricité, changement du système de chauffage et de la gestion technique du bâtiment, création d'un système de ventilation performant. Le projet prévoit également la pose de panneaux photovoltaïques en toiture. Dans le cadre du projet "RESPONSE - H2020", il est intégré au projet d'auto-consommation collective du quartier et fera l'objet d'un monitoring qui mettra en évidence les économies d'énergie générées. Des capteurs intelligents permettant de mesurer la qualité de l'air et d'optimiser le fonctionnement du chauffage et de la ventilation ainsi que des batteries innovantes y seront également installées. Ces éléments seront financés par la Commission Européenne directement aux porteurs de ces innovations et ne figurent pas dans ce plan de financement. Le groupement de maîtrise d'oeuvre est constitué de Wild architecture, ARCHIDUCS, ETIRA, EPCO et Tecsol (BE spécialiste en panneaux photovoltaïques), notifié en mars 2021. Le marché des installations modulaires a été notifié en mai 2021. Les travaux ont démarré en août 2021.</p>
--

**Localisation de l'opération**

<p><b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> 68 avenue du Lac</p> <p><b>Commune de réalisation</b> 21-Dijon</p> <p><b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21231 Dijon 6021003 Fontaine D'Ouche</p> <p><b>Situation</b> Hors QPV</p>	<p><b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique) Il est situé en bordure immédiate du périmètre du QPV (les numéros impairs de l'avenue sont dans le QPV). 95% des enfants qui y sont scolarisés habitent dans le périmètre, et environ 90% dans les îlots Gascogne et Franche-Comté de Grand Dijon Habitat, qui font l'objet d'une réhabilitation financée par le NPNRU.</p>
--	---

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

Commentaires			
<b>Principales caractéristiques :</b>			
Programme de l'équipement :	ITE, isolation de la toiture, remplacement des menuiseries, remplacement du système de chauffage, création d'un système de ventilation, éclairage Led, panneaux photovoltaïques	Articulation de l'opération avec les autres opérations du projet de renouvellement urbain (aménagement, ...) :	Bâtiment faisant partie du même "positive energy block" que l'îlot Franche-Comté dans le cadre du projet "RESPONSE - H2020"
Public concerné par l'équipement :	Effectifs scolaires de l'école (2019-2020) : - Primaire : 104/111 élèves habitent le QPV - Maternelle : 77/82 élèves habitent le QPV	Modalités de gestion et de fonctionnement :	
Description et niveau de maturité du projet d'établissement :	PEG de la ville adopté	Contribution de l'opération à l'insertion professionnelle :	
Nombre de m <sup>2</sup> de surface de plancher de l'équipement public :	1 850,00 m <sup>2</sup>	Modalités d'accès à l'équipement (parking, transports ...) :	Terminus de la Liane 3 à proximité de l'entrée de l'école
Nature d'intervention :	renovation d'équipement public de proximité	Modalités de concertation (habitants, usagers, partenaires) :	
Localisation de l'équipement :	Il est situé en bordure immédiate du périmètre du QPV (les numéros impairs de l'avenue sont dans le QPV).	Démarche ou certification pour qualité et/ou performance énergétique et environnementale :	Ecole inscrite dans un "PEB", dont l'objectif est, à terme, de produire plus d'énergie que ce qui est consommé

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :	21/06/2021	
	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S2	2021
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	6 semestre(s)	
Commentaires		
La date de prise en compte des dépenses a été validée lors du CE du 21/06/2021.		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	Localisation "Hors QPV" validée lors du CE du 21/06/2021
Autre (éventuelles dépenses prises en compte à titre exceptionnel : frais de location de structures temporaires indispensables pour l'accueil de l'activité en cas de réhabilitation ou de transfert de l'équipement) :	432 000€ de structures modulaires validés lors du CE du 21/06/2021

### Calcul du financement prévisionnel ANRU

	Montant retenu
Assiette subventionnable :	3 500 000,00 €
Taux de subvention applicable à l'assiette subventionnable :	25,00%
Majoration du taux de subvention à la hausse (article 3.1.1.2 du RGA) :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	- €
<b>Taux de subvention retenu :</b>	<b>25,00%</b>
<b>MONTANT DE LA SUBVENTION :</b>	<b>875 000,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	3 516 000,00 €	montant TTC :	3 959 200,00 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :	2 516 473,69 €		
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :	17 726,31 €		
	BAILLEUR :			
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :	550 000,00 €		
	ANRU :	875 000,00 €		
	Total des co-financements :	3 959 200,00 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				

**Fiche descriptive de l'opération d'équipement public de proximité du NPNRU  
Au stade de la FAT prévisionnelle**

**Identification de l'opération et du maître d'ouvrage**

<b>Maître d'ouvrage (MO)</b> COMMUNE DE CHENOVE	<b>Intitulé de l'opération</b> DEMOLITION ET RECONSTRUCTION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DES VIOLETTES
<b>N° donné à l'opération par le porteur de projet (le cas échéant)</b>	<b>N° identifiant ANRU (IDTOP)</b> C0619-37-0057

**Objectifs et éléments clés de la contractualisation**

<b>Description de l'opération et pertinence au regard du projet d'ensemble :</b> La démolition de cet équipement scolaire de type Pailleron datant de la fin des années 60 permettra de reconstruire un bâtiment éco-exemplaire mieux adapté à l'accueil des élèves.
---

**Localisation de l'opération**

<b>Adresse ou périmètre de l'opération</b> Rue Renan	<b>Précisions sur le périmètre et la localisation de l'opération ou commentaires particuliers</b> (si nécessaire, annexer un document cartographique) L'école élémentaire des Violettes se situe au cœur du QPV
<b>Commune de réalisation</b> 21-Chenôve	
<b>Quartier de rattachement de l'opération</b> 21166 Chenôve 6021002 Le Mail	
<b>Situation</b> Dans QPV	

**Caractéristiques prévisionnelles de l'opération et réponse aux objectifs du projet**

<b>Commentaires</b>			
<b>Principales caractéristiques :</b>			
Programme de l'équipement :	Déconstruction de l'école actuelle avant reconstruction d'un bâtiment neuf	Articulation de l'opération avec les autres opérations du projet de renouvellement urbain (aménagement, ...) :	L'opération fait partie des interventions de la ville sur ses équipements publics, avec celles sur la bibliothèque, le gymnase du Mail et le centre de loisirs. Elle est complétée par les projets d'aménagement sur la Centralité et sur le secteur Kennedy, et le vaste programme de rénovation de logements du parc social (ILM, Matisse, secteur franges Est)
Public concerné par l'équipement :	enfants scolarisés à l'école élémentaire	Modalités de gestion et de fonctionnement :	gestion et fonctionnement en régie
Description et niveau de maturité du projet d'établissement :	une étude de programmation est lancée début 2022	Contribution de l'opération à l'insertion professionnelle :	
Nombre de m <sup>2</sup> de surface de plancher de l'équipement public :	1 160,00 m <sup>2</sup>	Modalités d'accès à l'équipement (parking, transports ...) :	véhicules motorisés, parkings, transport en commun
Nature d'intervention :	création d'équipement public de proximité	Modalités de concertation (habitants, usagers, partenaires) :	dans le cadre de l'étude de programmation, une concertation des usagers est envisagée
Localisation de l'équipement :	cœur de quartier, QPV	Démarche ou certification pour qualité et/ou performance énergétique et environnementale :	bâtiment à haute performance environnementale

### Calendrier contractuel

Date de prise en compte des dépenses :	21/06/2021	
	Semestre	Année
Date prévisionnelle de lancement opérationnel :	S2	2024
Durée prévisionnelle de réalisation de l'opération :	8 semestre(s)	
Commentaires		
La date de prise en compte des dépenses a été validée lors du CE du 21/06/2021		

### Modalités de financement de l'opération

<b>Eléments arbitrés par le comité d'engagement ou le directeur général de l'ANRU (ou par le délégué territorial le cas échéant) :</b>	
Validation OPPC	non
Modulation du taux de subvention :	
Localisation :	
Autre (éventuelles dépenses prises en compte à titre exceptionnel : frais de location de structures temporaires indispensables pour l'accueil de l'activité en cas de réhabilitation ou de transfert de l'équipement) :	
<b>Calcul du financement prévisionnel ANRU</b>	
	<b>Montant retenu</b>
<b>Assiette subventionnable :</b>	<b>3 794 560,00 €</b>
Taux de subvention applicable à l'assiette subventionnable :	25,00%
Majoration du taux de subvention à la hausse (article 3.1.1.2 du RGA) :	0,00%
Majoration du montant de financement pour les projets de renouvellement s'inscrivant dans une logique d'excellence :	- €
<b>Taux de subvention retenu :</b>	<b>25,00%</b>
<b>MONTANT DE LA SUBVENTION :</b>	<b>948 640,00 €</b>

### Plan de financement envisagé

Coût de l'opération (en euros) :	montant HT :	3 959 091,52 €	montant TTC :	4 750 909,82 €
Co-financements (dont fonds propres à ventiler dans la catégorie de financeur) :	VILLE :	3 802 269,82 €		
	EPCI :			
	DEPARTEMENT :			
	REGION :			
	BAILLEUR :			
	CDC :			
	EUROPE :			
	ANAH :			
	AUTRE :			
	ANRU :	948 640,00 €		
	Total des co-financements :	4 750 909,82 €		
Dont prêts :	TOTAL PRETS :	- €		
	dont PRET CDC :			
	dont PRET BONIFIE AL :			
Commentaires particuliers, le cas échéant				